

Séance ordinaire du 25 mars 2025
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°25032025D14

Objet : Finances Locales – Budget annexe de l'Eau – Vote du budget annexe primitif de l'Eau 2025

Date de la convocation et de l'affichage : 19 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le 25 mars 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET		X		Jean-Jacques BAZIN
Gilbert LOYET			X	
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE			X	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA		X		Franck VILLAND
Aly DIARRA			X	
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Annie BERARD

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe en charge des finances, de l'enfance et de la jeunesse

Exposé des motifs :

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le projet de budget primitif de l'Eau qui s'établit ainsi :

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent
Fonctionnement								
Dépense	950 967,76	950 967,76	287 317,88	30,21		628 476,13	628 476,13	66,09
Recette	950 967,76	950 967,76	970 618,13	102,07		628 476,13	628 476,13	66,09
Total Fonctionnement	0,00	0,00	683 300,25	0,00				
Investissement								
Dépense	2 766 000,30	2 766 000,30	1 057 167,15	38,22	1 423 632,27	767 977,86	2 191 610,13	79,23
Recette	2 766 000,30	2 766 000,30	624 177,00	22,57	1 300 000,00	891 610,13	2 191 610,13	79,23
Total investissement	0,00	0,00	-432 990,15	0,00	-123 632,27	123 632,27		
Total DEPENSE	3 716 968,06	3 716 968,06	1 344 485,03	36,17	1 423 632,27	1 396 453,99	2 820 086,26	75,87
Total RECETTE	3 716 968,06	3 716 968,06	1 594 795,13	42,91	1 300 000,00	1 520 086,26	2 820 086,26	75,87
Total GENERAL	0,00	0,00	250 310,10	0,00	-123 632,27	123 632,27		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Delibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
011	Charges à caractère général	211 146,93	169 400,00	
605	Achats d'eau	64 000,00	40 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000,00	2 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	95 000,00	95 000,00	
6156	Maintenance	2 000,00	6 000,00	
617	Etudes et recherches	3 000,00	10 000,00	
6231	Annonces et insertions	200,00	200,00	
6262	Frais de télécommunications	300,00	200,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	3 000,00	
6288	Autres	17 000,00	3 000,00	
63711	Redevance prélèvement sur la ressource en eau		5 000,00	
63712	Redevance performance réseaux d'eau potable		5 000,00	
6378	Autres taxes et redevances	7 546,93	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 000,00	25 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	22 000,00	25 000,00	
014	Atténuations de produits	56 000,00	45 000,00	
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	40 000,00	0,00	
701269	Reversement redevance sur la consommation d'eau potable		45 000,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collec	16 000,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	3 010,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 500,00	
6542	Créances éteintes		1 500,00	
6583	Déficits sur opérations de gestion		5,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		5,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		291 146,93	242 410,00	
66	Charges financières (b)	35 000,00	40 078,42	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	31 773,56	
661121	Montant des ICNE de l'exercice		8 304,86	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (e)	10 000,00	10 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		337 146,93	293 488,42	
023	Virement à la section d'investissement	541 820,83	263 093,10	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	72 000,00	71 894,61	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	72 000,00	71 894,61	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		613 820,83	334 987,71	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		613 820,83	334 987,71	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		950 967,76	628 476,13	

RESTES A REALISER 2024	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	628 476,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	8 304,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^r de services, marchandise	876 000,00	483 000,00	
70111	Ventes d'eau aux abonnés	225 000,00	230 000,00	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	38 000,00	38 000,00	
70128	Autres taxes et redevances	13 000,00	15 000,00	
70871	Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	600 000,00	200 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		876 000,00	483 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		1 000,00	
778	Autres produits exceptionnels		1 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		876 000,00	484 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 000,30	16 000,30	
777	Quote-part des subvent ^r d'inv. virées au résultat de l'exercice	16 000,30	16 000,30	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 000,30	16 000,30	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE <small>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</small>		892 000,30	500 000,30	

RESTES A REALISER 2024	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	126 677,83
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	626 678,13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	10 000,00	
1031	Frais d'études	20 000,00	10 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 000,00	11 168,73	
1151	Installations complexes spécialisées	4 880,00	0,00	
11561	Service de distribution d'eau	45 140,00	11 168,73	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 612 500,00	265 318,69	
1315	Installations, matériel et outillage techniques	2 612 500,00	265 318,69	
	Total des dépenses d'équipement	2 682 500,00	286 487,42	
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	32 499,99	
1641	Emprunts en euros	10 000,00	32 499,99	
26	Participations et créances rattachées à des participations	2 800,00	0,00	
161	Titres de participation	2 800,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	54 700,00	0,00	
120	Dépenses imprévues (investissement)	54 700,00	0,00	
	Total des dépenses financières	67 500,00	32 499,99	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 750 000,00	318 987,41	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 000,30	16 000,30	
	Reprises sur autofinancement antérieur	16 000,30	16 000,30	
139111	Agence de l'eau	610,00	610,00	
139118	Autres	1 016,33	1 016,33	
13913	Départements	9 583,10	9 583,10	
13914	Communes	4 790,87	4 790,87	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	16 000,30	16 000,30	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 766 000,30	334 987,71	

RESTES A REALISER 2024	1 423 632,27
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	432 990,15
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 191 610,13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-A1
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 600 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 600 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 600 000,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		556 622,42	
1068	Autres réserves		556 622,42	
Total des recettes financières			556 622,42	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 600 000,00	556 622,42	
021	Virement de la section d'exploitation	541 820,83	263 093,10	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	72 000,00	71 894,61	
28031	Amortissements des frais d'études	1 241,28	1 241,28	
28121	Terrains nus	2 921,66	3 421,66	
28126	Autres terrains	118,78	118,78	
28131	Bâtiments	513,63	513,63	
28153	Amort. installations à caractère spécifique	517,52	904,73	
28156	Amort. matériel spécifique d'exploitation	66 687,13	65 602,37	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		92,16	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		613 820,83	334 987,71	
041	Opérations patrimoniales		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		613 820,83	334 987,71	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 213 820,83	891 610,13	

RESTES A REALISER 2024	1 300 000,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 191 610,13

Vu la délibération 04022025D01 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

Vu les documents budgétaires transmis à l'ensemble des conseillers ;

Vu l'avis de la commission des finances du 10 mars 2025 ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

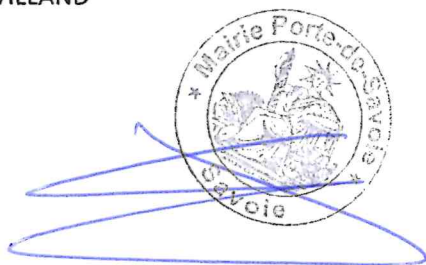
- **APPROUVE** le budget primitif 2025 de l'Eau annexé à la présente délibération et arrêté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 25 MARS 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/03/2025

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Annie BERARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D14

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250325-25032025D14-AI
Date de télétransmission : 26/03/2025
Date de réception préfecture : 26/03/2025